

**Complément d'avis n° 2024/04
relatif à l'accréditation de
Institut franco-chinois Chimie
Pékin de Beijing University of
Chemical Technology (BUCT), à
délivrer un titre d'ingénieur
diplômé**

Objet

Injonction émise dans l'avis n°2024/04 concernant la formalisation d'un plan d'action dans la mise en place d'un véritable cycle ingénieur intégré, au sein d'une formation en 6,5 ans

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut franco-chinois Chimie Pékin de Beijing University of Chemical Technology (BUCT), ;
- Vu la note de synthèse établie par Fernando LEAL CALDERON, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 11 février 2025 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport à injonction transmis par l'école.

Complément d'avis délibéré et approuvé en séance plénière le 11 février 2025.

La présidente,
Claire PEYRATOUT

